



HAUTE-NORMANDIE

Compte rendu de la bilatérale entre la CFDT et la rectrice le jeudi 30 avril.

Délégation CFDT :

Pour le Sgen-CFDT Haute-Normandie : Sylvain BERTHAUD secrétaire général

Pour le Sgen-CFDT Basse-Normandie : Olivier BUON secrétaire général

Pour la FEP-CFDT Haute-Normandie : Patricia Jouanneau secrétaire générale

Au 1^{er} janvier 2020, l'académie de Normandie sera créée avec un recteur unique.

VRAI

Sous le recteur de région d'académie, sera nommé un secrétaire général pour l'académie de Normandie avec 2 secrétaires généraux adjoints, l'un à Caen et l'autre à Rouen.

Analyse du Sgen-CFDT Haute-Normandie

La question de la gouvernance est importante. C'est un sujet qui tracasse car il interroge les périmètres de responsabilité et les attributions des uns et des autres. Comment éviter de gripper la machine sans ralentir la chaîne de décision et avec le même niveau d'information à Caen et Rouen ?

La rectrice présentera un nouveau projet de carte cible à l'issue de son mois d'observation et de sa visite des services des rectorats de Caen et Rouen.

FAUX

Par contre la rectrice souhaite aboutir à un projet d'organisation pour la mi-juillet. Elle veut répondre rapidement aux incertitudes des personnels et préparer au mieux le passage au 1^{er} janvier 2020, date officielle de la création de l'académie de Normandie.

Analyse du Sgen-CFDT Haute-Normandie

Pour le Sgen-CFDT, le calendrier reste particulièrement contraint. Alors que des services vont rentrer dans des opérations de gestion délicates et intenses (examens, mouvements, préparation de la rentrée scolaire, etc.) dans un contexte où les personnels sont déjà stressés et fragilisés, le Sgen-CFDT aurait souhaité un répit. Oui les collègues sont fatigués et anxieux mais un travail réalisé dans la précipitation dans une période compliquée n'est peut être pas propice.

La tournée de la rectrice avec les chefs de division présente le projet définitif d'organisation des services.

FAUX

Même si les visites des services par la rectrice accompagnée des chefs de division ont donné le sentiment que le nouveau projet d'organisation des services était acté, créant stupeur et incrédulité chez les personnels, ce n'était pas l'effet recherché. Une certaine maladresse a été reconnue concernant la DEC mais il s'agissait bien pour la rectrice de consulter et d'écouter les agents autour d'éléments de réflexion sur les futures réorganisations. Ces tournées n'ont pas pour vocation à construire des décisions.

Analyse du Sgen-CFDT Haute-Normandie

Pour le Sgen-CFDT, il y a un décalage de perception et une maladresse dans la démarche. La rectrice n'avait pas mesuré l'incompréhension et l'anxiété générées par ses visites. Nous avons demandé qu'elle clarifie rapidement sa démarche auprès des personnels. Un communiqué serait prochainement diffusé en ce sens.

La rectrice souhaite co-construire les futures organisations avec les personnels.

VRAI

Les chefs de division doivent organiser des réunions de travail avec leurs agents pour étudier les faisabilités d'évolution des services. Tout est ouvert, l'organisation en mono, bi-site ou en miroir (pilotage avec chef et adjoint). Les craintes, les risques, les convergences possibles et les pratiques doivent être examinées. Des notes communes entre les mêmes services à Caen et Rouen seront rendues. A l'issue, les convergences ou les besoins d'arbitrages seront signalés. Les chefs de division doivent rendre leurs conclusions dans 15 jours-3 semaines. Dans un deuxième temps, la rectrice souhaite travailler avec les organisations syndicales pour négocier les futures orientations et clôturer le travail mi-juillet.

Analyse du Sgen-CFDT Haute-Normandie

Le sentiment des personnels d'être écartés de la construction des décisions créent des réactions de défiance envers l'institution. Pour le Sgen-CFDT, il est urgent de créer des espaces de dialogue pour libérer la parole des agents et partir de la réalité de leur travail. Si changement il doit y avoir, cela doit partir de leur expertise de terrain. Pour animer ces espaces de dialogue, les chefs de division doivent être épaulés avec des consignes claires et précises. Il est regrettable que cette méthode de travail n'ait aucunement été présentée aux agents. Le dialogue s'est installé entre les chefs de division et les personnels après les visites de services en réaction aux incompréhensions ou aux annonces. Il n'y a eu pour l'instant aucune concertation constructive. Une communication vers les chefs de division sera diffusée pour les engager dans ce dispositif et la rectrice serait prête à donner du temps de concertation supplémentaire si nécessaire.

L'organisation en miroir de la DEC est définitive.

FAUX

Même si la rectrice trouve l'idée intéressante, si elle ne fait pas consensus, ce ne sera pas l'option retenue. Elle n'a pas de préférence sur le sujet.

Analyse du Sgen-CFDT Haute Normandie

Chez les personnels de la DEC, cette proposition ne fait pas l'unanimité. Le projet de réorganisation de la DEC est avancé mais il n'a aucunement été construit avec les personnels. Pour le Sgen-CFDT, ce travail doit être repris pour tenir compte des difficultés réelles et des imprécisions encore trop nombreuses.

Le cadre réglementaire de l'académie de Normandie sera identique aux autres académies après 2022.

**VRAI
FAUX**

Pour la rectrice, la capacité des acteurs à co-construire un nouveau schéma, au moins aussi efficace qu'aujourd'hui, pourrait être la garantie d'une certaine pérennité pour l'avenir. On ne peut pas prédire l'avenir, tout dépendra de l'alternance politique, mais si le modèle fonctionne, pourquoi en changer ? Il n'est pas impossible qu'à l'avenir les actuels recteurs d'académies disparaissent au profit de « super DASEN ».

Analyse du Sgen-CFDT Haute-Normandie

Aucune certitude donc, sur la pérennité du nouveau modèle après 2022. L'académie de Normandie s'oriente dans le droit commun de la réforme territoriale avec des fusions « raisonnables », mais aucune garantie ne peut être donnée sur son évolution future. Il n'y a plus actuellement de caractère expérimental de la fusion Normande, mais l'échelle de son territoire et la mono-académie en fera toujours une exception et pourrait être son talon d'Achille.



HAUTE-NORMANDIE

Le calendrier de réorganisation des services est défini et tous les services doivent évoluer au même rythme.

FAUX

La rectrice n'a pas défini de date et n'est pas contrainte par des délais pour finaliser la fusion. C'est ce qu'elle a négocié avec le ministre, son mandat est très ouvert mais dans le sens de la fusion y compris sur le calendrier. Elle a des impératifs financiers pour le 1^{er} janvier 2020 (convergence des BOP) afin de ne pas bloquer certaines opérations comme les payes, mais les calendriers seront ajustés en fonction des services, c'est le cas par exemple des DSI (Direction des Services Informatiques) du fait des contraintes techniques.

Analyse du Sgen-CFDT Haute-Normandie

Une précipitation du calendrier aurait des conséquences sur l'intensification du travail avec des risques importants pour les personnels et les usagers. A cet égard, l'exemple de la DEC montre qu'un certain nombre de contraintes calendaires n'ont pas été évaluées malgré les alertes des agents.